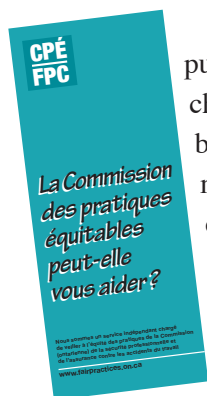


Bref compte rendu des activités de la Commission cette année

Examen quinquennal

La Commission fonctionne depuis cinq ans. Pour marquer l'occasion, nous avons présenté des exposés à des groupes intéressés. Les exposés ont fait le point sur nos cinq premières années et les problèmes systémiques que nous avons relevés et abordés.

Nouvelle brochure



La Commission a publié une nouvelle brochure cet été. La brochure bilingue, de format commercial (8,5 sur 11 po), explique avec concision et clarté ce que fait la Commission. On peut l'obtenir aux bureaux de la CSPAAT et chez

divers syndicats et fournisseurs de services, un peu partout en Ontario. Veuillez communiquer avec la Commission si vous désirez en recevoir des exemplaires.

Nord de l'Ontario

La Commission a toujours eu un bureau à Thunder Bay. Nous avons organisé une journée portes ouvertes, en avril, pour remercier la collectivité locale de son appui et de sa contribution. Nous avons accueilli des députés provinciaux locaux et des porte-

Message de la commissaire

Maladies professionnelles : les problèmes sont abordés

La Commission a été très occupée au cours des six derniers mois. Elle a achevé son suivi de 12 mois relativement aux dossiers liés à des maladies professionnelles. J'en ai communiqué les résultats au conseil d'administration de la CSPAAT, le 11 septembre.

Je suis ravie de vous dire que la CSPAAT a répondu de façon exceptionnelle à toutes mes 10 recommandations. Les interventions de la CSPAAT et les résultats obtenus seront décrits en détail dans notre rapport annuel de 2008, qui sera publié ce printemps.

Laura Bradbury

parole de groupes de travailleurs et d'employeurs, de fournisseurs de services, de syndicats, du Bureau des conseillers des travailleurs et du bureau de la CSPAAT de Thunder Bay.

Cela a été pour nous une occasion de vous remercier en personne.

Quelques chiffres

La Commission a reçu 1 500 plaintes entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre. Cela représente une hausse de 10 % par rapport à la même période en 2007. Nous nous attendons à avoir reçu environ 2 100 plaintes en 2008.

Les spécialistes ont enquêté sur 21 % des plaintes qui sont de la compétence de la Commission.

Les travailleurs, leurs porte-parole et les membres de leurs familles continuent de déposer la plupart des plaintes (93 %).

Mise à jour du site Web

La Commission a commencé à actualiser son site Web pour qu'il soit plus convivial. Veuillez communiquer avec elle si vous avez des suggestions pour améliorer le site.

Description sommaire de quelques cas

De nouveaux sommaires ont été publiés au site www.fairpractices.on.ca.